

Les maladies à déclaration obligatoire chimiques d'origine environnementale : 2014 en bref !

FAITS SAILLANTS

- Le monoxyde de carbone (CO) et le cobalt figurent en tête de liste des agents chimiques les plus fréquemment rencontrés en 2014.
- Comme en 2013, les intoxications au cobalt s'inscrivent dans le suivi des personnes porteuses d'une prothèse de la hanche.

En 2014, 78 cas de maladies à déclaration obligatoire (MADO) d'origine environnementale furent déclarés en Montérégie, soit une diminution par rapport à 2013 (106 cas). Au fil des années, les agents chimiques les plus fréquemment rencontrés demeurent le CO et le cobalt suivi du plomb et du mercure.

Tableau 1 - Nombre d'épisodes de MADO chimiques d'origine environnementale selon la maladie et l'agent chimique, Montérégie, 2010 à 2014

Maladie	Agent chimique	2010	2011	2012	2013	2014
Atteinte broncho-pulmonaire	Désinfectants	2	-	-	-	-
	Produits industriels divers	-	-	-	-	2
Atteinte des systèmes	Monoxyde de carbone	18	10	21	62	40
	Cobalt	-	-	-	-	1
Intoxication d'origine chimique	Fluorure	1	-	-	-	-
	Toluène	1	-	-	-	-
	Arsenic inorganique	-	1	-	-	-
	Cobalt	-	5	1	28	2
	Manganèse	1	-	-	-	-
	Mercure	11	4	5	6	2
	Plomb	16	9	14	10	5
	Organophosphorés	-	1	-	-	-
Indicateur biologique au-dessus du seuil*	Pesticides	5	-	-	-	-
	Inconnu	1	-	-	-	-
	Cobalt	na**	na	na	na	21
	Arsenic inorganique	na	na	na	na	1
Mésothéliome	Mercure total	na	na	na	na	3
	Plomb	na	na	na	na	1
	Amiante	1	-	3	-	-
Total		57	30	44	106	78

Source : Institut national de santé publique du Québec, portail de l'Infocentre : MADO-chimiques, données extraites le 23 septembre 2015.

Le tiret « - » est utilisé au lieu du chiffre zéro.

* En 2014, la catégorie « intoxication d'origine chimique » a été divisée en deux catégories, soit « atteinte des systèmes » et « indicateur biologique au-dessus du seuil ».

** Ne s'applique pas.

RÉVISION DES DÉFINITIONS NOSOLOGIQUES

L'année 2014 est marquée par une révision du recueil des définitions nosologiques du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ainsi, à partir de janvier 2014, la terminologie intoxication d'origine chimique se scinde en deux catégories soit l'indicateur au-dessus du seuil et l'atteinte des systèmes.

Un résultat au-dessus du seuil indique la présence d'une mesure biologique au-dessus du seuil de déclaration, mais que le cas est asymptomatique. À l'inverse, l'atteinte des systèmes indique que le cas présente des symptômes en lien avec l'exposition à l'agent chimique, avec la présence ou non d'une mesure biologique au-dessus du seuil de déclaration. Par exemple, une plombémie à 0,75 µmol/L alors que la personne est asymptomatique sera classée dans la catégorie indicateur *au-dessus du seuil*. En présence de symptômes, la même plombémie sera considérée parmi les *atteintes des systèmes*. Avant 2014, ce résultat aurait été classé dans les *intoxications d'origine chimique*.

Ces modifications sont à considérer lors de la lecture du tableau I présentant un comparable avec les années antérieures à 2014.

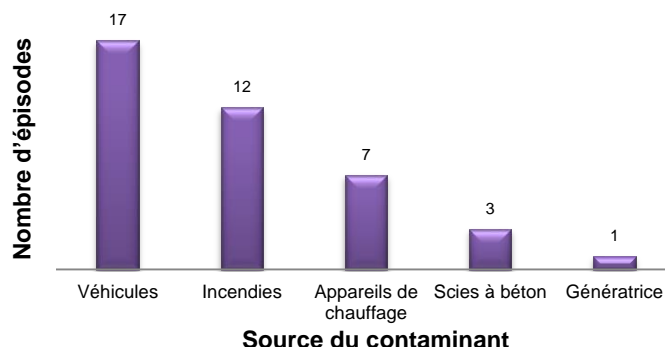
LES INTOXICATIONS AU CO, ENCORE TROP NOMBREUSES

On constate 40 déclarations d'intoxication au CO pour l'année 2014. Ce nombre est associé à 31 événements distincts. En effet, un des événements a intoxiqué 9 membres d'une même famille, la cause étant l'utilisation d'une génératrice dans le garage résidentiel. Les émanations de la génératrice ont pénétré dans la maison, entraînant l'évacuation des lieux et le transport d'urgence de tous les occupants. Cet événement illustre la méconnaissance du risque du CO en lien avec l'utilisation d'un appareil à combustion dans un espace fermé. De plus, 12 autres événements furent causés par un incendie survenu au domicile. Les intoxications accidentelles au CO ont entraîné 3 décès.

Par ailleurs, 11 cas sont survenus suite à une exposition volontaire, parmi lesquels on déplore 4 décès.

En matière de prévention, soulignons en 2014 le déploiement d'outils préparés par le MSSS destinés aux gestionnaires d'aréna afin de prévenir les intoxications au CO et au dioxyde d'azote (NO₂).

Tableau 2 - Nombre d'épisodes MADO chimiques reliés à une exposition au monoxyde de carbone (CO) selon la source du contaminant



Source : Institut national de santé publique du Québec, portail de l'Infocentre : MADO-chimiques, données extraites le 23 septembre 2015

LE COBALT ET LES AUTRES MÉTAUX

Concernant le cobalt, 24 épisodes sont dénombrés pour l'année 2014 dont 22 nouveaux cas. Tous s'inscrivent dans le cadre du protocole de surveillance en vigueur pour les personnes porteuses d'une prothèse de la hanche. À ce sujet, les directeurs de santé publique ont étudié la situation et ont vérifié que l'information au sujet des protocoles était transmise aux professionnels concernés en santé publique. De plus, le Collège des médecins du Québec et l'Association des orthopédistes du Québec ont confirmé être au fait de la problématique et avoir diffusé le suivi recommandé à leurs membres.

On compte 6 MADO en lien avec une exposition environnementale au plomb, soit le plus faible nombre annuel enregistré depuis 2010. Un seul des 6 cas s'avère nouveau, les autres étant connus et déclarés antérieurement. En 2014, 5 cas d'exposition au mercure furent rapportés, tous en lien avec la consommation de poisson. La consommation de fruits de mer a aussi été associée à un cas d'exposition à l'arsenic.

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

Parmi les cas déclarés en 2014, on compte 47 hommes et 31 femmes. L'âge moyen atteint 50 ans; les groupes d'âge les plus touchés sont les 60-64 ans (12 cas), suivis des 40-44 ans (9 cas) et de 45-49 ans (9 cas).

Ce portrait des MADO chimiques est une occasion de rappeler l'importance de la déclaration.



Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

Production : Direction de santé publique de la Montérégie

Auteurs : Chantal Bonneau

- Figures : Mme Leonarda Da Silva
- Collaboration : Dre Manon Blackburn et Marie-Johanne Nadeau
- Mise en page : Mme Murielle Ménard

Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre

Québec

